

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 7 mai 2019

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept mai deux mil dix-neuf, à vingt heures, à la Mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Christine Soulier, Jean-Claude Desbat, Laurence Renoux, Marie-Claire Berrerd, Geneviève Foley, Christian Coste, Jean-Paul de Vermont, Myriam Perrin, Edouard Mion, Mirabelle Rousset-Charensol, Jean-Christophe Descotes, Raymond Philibert.

Excusés : Céline Champier,

Christine SOULIER a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 2 mai 2019

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Personnel communal

1. Titularisation poste rédacteur

Céline Favre est en stage depuis le 1^{er} juillet 2018 sur le grade de rédacteur suite à la réussite du concours. Le stage est une période probatoire d'un an, destinée à vérifier l'aptitude du fonctionnaire à exercer ses fonctions avant titularisation. Au vu de ses missions et de ses compétences professionnelles, Céline Favre sera titularisée sur le grade de rédacteur au 1^{er} juillet 2019.

2. Temps partiel thérapeutique

Le temps partiel thérapeutique de Mme Christelle Philibert est prolongé pour une période de 3 mois à compter du 5 mai 2019.

II. FINANCES

1. Appel à projet – aménagement du Bourg

Dans le cadre du partenariat territorial, le département du Rhône sollicite les communes pour soutenir les investissements portés par les communes. Notre projet d'aménagement du Bourg s'inscrit dans les priorités départementales concernant la requalification des centres-bourg et l'accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite. Une demande de subvention a été déposée à hauteur de 39 783 €. La participation du Département ne peut être supérieure à 50 % des dépenses et nous avons déjà obtenu 22 607 € au titre des amendes de police.

2. Dotations de l'Etat

Nous avons reçu les montants des dotations versées par l'Etat :

	Montant réel	BP	Différence
DGF	89 188 €	88 000 €	+ 1 188 €
Dotation de solidarité rurale	31 422 €	25 000 €	+ 6 422 €
Dotation nationale de péréquation	14 389 €	15 000 €	- 611 €
TOTAL	134 999 €	128 000 €	+ 6 999 €

3. Devis vérifications périodiques

Plusieurs prestataires intervenaient pour les vérifications périodiques des bâtiments et certaines vérifications n'étaient pas prévues. Nous avons donc demandé des devis à 3 prestataires pour regrouper l'ensemble de nos besoins. L'analyse des 2 prestataires les mieux placés donne les résultats suivants :

Bâtiment	Contrôle	2019		2020	
		Qualiconsult	APAVE	Qualiconsult	APAVE
Ecole	Vérification électrique annuelle	216	312.96	216	312.96
	Lignes de vie	144	216	144	216
	2 paniers de basket (tous les 2 ans)	72	180		
	Vérification annuelle ascenseur	96	120	96	120
	contrôle périodique ascenseur (tous les 5 ans)	150	120		
Mairie et local technique	Vérification électrique initiale	240	154.9		
	Vérification électrique annuelle			150	154.9
	Vérification annuelle ascenseur	96	120	96	120
	contrôle périodique ascenseur (tous les 5 ans)	150	120		
Salle des fêtes	vérification électrique initiale	240	132.47		
	Vérification électrique annuelle			150	132.47
Salle du stade	vérification électrique initiale	180	120		
	Vérification électrique annuelle			108	120
	2 cages de foot (tous les 2 ans)	72	180		
City stade	2 paniers de basket + 2 cages (tous les 2 ans)	144	288		
Aire de jeux		48	120	48	120
Eglise	Vérification électrique annuelle			144	199.5
	TOTAL	1848	2184.33	1152	1495.83

	Qualiconsult	APAVE
Radon (tous les 10 ans)	1205.45	588
Qualité de l'air	780	888

L'entreprise Qualiconsult est retenue sauf pour le contrôle du Radon. Une demande complémentaire sera établie pour la vérification des points d'ancrage des illuminations.

4. Illuminations

Le devis pour les illuminations de Décolum à hauteur de 2 820.53 € est validé. La référence 25001 pour le renne de Noël est retenue.

5. Décision modificative

En raison d'une mauvaise imputation sur le budget prévisionnel pour un remboursement de trop perçu de taxe d'aménagement, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses d'investissement imprévues : compte 020 : - 4 489.16 €

Taxe d'aménagement dépenses : compte 10 226 : + 4 489.16 €

Après délibération, le conseil municipal autorise la décision modificative.

III. BATIMENTS COMMUNAUX

1. Création du commerce et du logement

Jean-Paul de Vermont informe que les travaux intérieurs sont terminés. La réception des travaux aura lieu le lundi 13 mai à 8h30. Il reste quelques travaux extérieurs à terminer : signalisation place PMR, mise en place d'un stationnement interdit devant les figurines, peinture des marquises. L'ouverture du restaurant aura lieu lundi 13 mai.

L'inauguration aura lieu le lundi 17 juin à 18h30 ou 19h. Une invitation sera adressée aux habitants et diffusée sur le site Internet et Facebook.

2. Maisons d'Assistants Maternelles

Les plans proposés par l'architecte sont présentés. Ils ont été transmis à la PMI et à l'architecte des Bâtiments de France pour avis. Ils prévoient la construction d'une pièce supplémentaire sur le devant du bâtiment. Un accès est prévu à l'étage avec un monte-charge.

Jean-Christophe Descotes propose de rajouter de la surface au 1^{er} étage en prenant de l'espace sur la partie mezzanine. L'idée de déplacer l'escalier est également évoquée.

IV. TOURISME / COMMUNICATION

1. TrèsBeaujolais

L'association CLUSTER nous propose d'adhérer à la marque TrèsBeaujolais dont l'ambition est de valoriser le territoire du Beaujolais afin de contribuer à sa dynamisation et à son développement. Le souhait du Cluster Beaujolais est de permettre aux acteurs économiques et associatifs qui font rayonner son territoire, ses atouts et savoir-faire au niveau national voire international d'utiliser cette marque afin de rendre encore plus visible leur engagement au service de leur territoire et d'en faire des supporters efficaces et reconnus du territoire Beaujolais. Pour cela, la commune doit signer la charte d'engagement et prévoir l'achat de 4 panneaux d'entrée de ville au prix de 160 € TTC l'unité. Le conseil municipal valide cette adhésion.

V. ENVIRONNEMENT

Voirie

1. Aménagement du Bourg

Suite à la négociation avec les 3 entreprises les mieux placées, c'est l'entreprise EIFFAGE qui est retenue pour un coût total de 76 288.50 €. Les travaux devraient débuter courant juin. La possibilité de conserver le grenailage sera étudiée avec eux.

2. Remise en forme terrain en gohrr au stade

Nous avons reçus 2 devis :

Entreprise MILLET : 22 344 € TTC

Cédric Perret – Travaux publics : 21 336 € TTC (avec fourniture et pose de géotextile)

Urbanisme

1. Permis de construire

PC0692571900002 – Le Mathy- PIAT Cédric / MORETTI Delphine

Construction maison individuelle

Le conseil demande que les menuiseries soient mises en conformité avec le nuancier communal.

PC0692571900003 – Le Mathy- FALUSO Aymeric / DURAND Charlène

Construction maison individuelle

Le conseil municipal demande que la porte de garage soit de la même couleur que les volets.

2. Déclarations préalables

DP0692571900005 – Allée Albert Dubout – COSENZA Carole - Changement porte d'entrée

Le conseil demande que la couleur soit modifiée pour une teinte bleu/gris (RAL 5014 ou 5013) et que la porte soit pleine jusqu'à mi-hauteur.

DP0692571900006 – Le Puillon – DE VERMONT Jean-Paul - Installation panneaux photovoltaïques

Le conseil municipal émet un avis favorable.

*DP0692571900007 – Le Chardon – ANDRIETTI Arnaud - Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre. **Le conseil municipal émet un avis favorable.***

DP0692571900008 – la Bourdissonne – FERRY / VINCOURT - Remplacement menuiseries

Le conseil municipal émet un avis favorable.

DP0692571900009 – Rue Claude Brailon – DADOIGNE Philippe - Pose de panneaux photovoltaïques

Le conseil municipal émet un avis favorable.

DP0692571900010 – Route de la Cime – BATTEUR Ludovic - Installation d'une piscine en bois

Le conseil municipal émet un avis favorable.

3. Certificat d'urbanisme

CU0692571900014 – Le Bourg – AB 40-43

4. Safer

La SAFER informe des ventes de propriétés sur la commune.

VI. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

1. SIVOS

Christine Soulier présente le compte-rendu de la séance du 4 avril 2019.

2. SMECB

Jean-Claude Desbat présente le compte-rendu du conseil syndical du 9 avril 2019.

3. ADEPA

Jean-Charles Perrin le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 avril 2019.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Les tours de rôle ont été établis. Des panneaux électoraux en bois vont être fabriqués pour l'affichage des 33 listes.

- Invitation le samedi 1^{er} juin - Trail de la Fontaine des Anes
- Invitation repas « Grenouilles » de la résidence Duburre le samedi 18 mai. Mr Pierre Tachon, bénévole pour le portage des repas y participera avec son épouse.
- Les Amis de Clochemerle nous font une demande pour le stockage d'un plancher d'une surface de 5m² pour une hauteur 1.20 m. Nous allons devoir déménager l'ancien local technique en prévision de la création d'une Maison d'assistantes maternelles et nous ne savons pas à ce jour si nous disposerons d'un endroit de stockage libre. Il leur est proposé de demander à la Cave de Clochemerle dans l'attente que nous puissions leur fournir une réponse.
- Assemblée générale de l'ADMR du Beaujolais - mardi 14 mai à 14 h à la salle d'animation rurale d'Odenas
- Le Handall Club Saint Julien Denicé Gleizé sollicite une subvention dans le cadre de leur qualification pour la finale de la Coupe de France Régionale. Le conseil municipal émet un avis défavorable.
- Myriam Perrin signale qu'un vitrail de l'église est cassé.
- Inauguration du Nautyle – Jeudi 6 juin à 18h
- 22 et 23 juin – Festival BD Miam
- Réunion de la sous-commission environnement pour l'aménagement du jardin de la mairie - 20 mai à 19 h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 30

Le prochain conseil aura lieu le mardi 4 juin 2019 à 20 h